L'ARCHAMPOIS

ÉDITION SPÉCIALE
BILAN DES 6 MOIS

PROJETS, CADRE DE VIE & RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

DÉCOUVREZ LES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE.

ARCHAMPS

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

BULLETIN D'INFORMATION
N°2 - SEPTEMBRE 2026

Le mot du Maire

L'été est déjà derrière nous et j'espère sincèrement que vous en avez toutes et tous bien profité. Celui-ci a été marqué par le passage du Tour de France le 19 juillet. Et tandis que les cyclistes sont passés incognito à la télévision lors de leur passage dans le centre du village, celui de la caravane quant à lui n'est pas passé inaperçu pour les habitants présents sur la fan-zone. Et je suis persuadé qu'il laissera un souvenir inoubliable à toutes les personnes présentes ce jour-là.

Du côté de l'école, les 283 enfants scolarisés à Archamps ont retrouvé les bancs de l'école. Je remercie le corps enseignant et le personnel de l'école qui ont œuvré pour que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions. Je leur souhaite, ainsi qu'aux enfants, une belle année scolaire.

Les fortes chaleurs de l'été nous rappellent l'importance de veiller les uns sur les autres. Aussi, nous avons pris soin de contacter nos aînés afin qu'ils ne manquent de rien durant ces canicules. C'est un sujet qui tient à cœur de l'ensemble des élus que je salue pour leur engagement au quotidien.

Cela fait maintenant 6 mois que nous sommes aux responsabilités et nous avons souhaité partager un bilan de début de mandat lors d'une réunion publique le 15 septembre dernier. À ce titre, je remercie sincèrement les habitants présents. Vous retrouverez tous les détails dans ce bulletin en page 8 à 11 de manière factuelle. Nous y avons intégré les précisions concernant les permis de construire d'immeubles signés par l'équipe sortante : 25 permis pour 17 immeubles soit un total de 883 logements collectifs autorisés entre 2020 et 2022 sans aucune concertation ni information de la population.

Par ailleurs, comme annoncé dans notre programme, un audit des finances a été réalisé par un cabinet extérieur pour la période 2019-2025. Les constats sont sans ambiguïté : augmentation des dépenses de fonctionnement, baisse de moitié de l'épargne brute, doublement de l'encours de la dette, augmentation de la fiscalité. Le rapport souligne que « la trajectoire constatée traduit une dégradation rapide et alarmante des équilibres financiers de la collectivité » et conclut que « la sécurisation de la trajectoire d'autofinancement constitue, à cet égard, un enjeu central du mandat ».

À ce titre, je regrette que l'équipe sortante n'ait pas souhaité suspendre le démarrage des travaux du chalet des associations ce que nous avions demandé en décembre 2025 (soit 3 mois avant les élections). Le projet était annoncé entre 600 000 et 800 000 euros avec une subvention de 50%, en réalité, il coûtera 927 219 € sans subvention et sans pour autant donner satisfaction aux associations concernées. Les décisions prises par l'équipe sortante en matière d'urbanisme et de gestion dépensière vont avoir des impacts importants et durables pour notre village.
Aussi, nous travaillons désormais sur l'élaboration d'un budget pluriannuel pour les 6 prochaines années que nous vous présenterons d'ici quelques mois.

Comme annoncé durant la campagne, la transparence fait partie de nos engagements, tout comme la participation des habitants. Dans les semaines à venir, nous allons ouvrir les 3 premiers groupes de travail aux citoyens (Environnement, mobilité et patrimoine) avec un cahier des charges et une méthode de travail. L'objectif sera de produire des réflexions et des propositions utiles pour la vie collective du village.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel automne. Prenez soin de vous et on se retrouve prochainement pour le 3ème numéro.

David Zamofing
À votre service

Sommaire

3 | Événements
4 | Archparc, 40 ans d'histoire
5 | CCAS
6 | Environnement
7 | Ça bouge à Archamps
8 | Bilan
12 | Communication
13 | Remerciements
14 | Sécurité
14 | Mot de la minorité
15 | La Via des 5 Lacs (V5L)
15 | Travaux

ÉCHANGEZ AVEC VOS ÉLUS !

Lors des permanences de 17h à 19h à la mairie :
- Jeudi 12 novembre
- Jeudi 10 décembre

Et lors des cafés des élus de 9h à 11h :
- Samedi 31 octobre - Salle polyvalente
- Samedi 18 novembre - Salle polyvalente
- Samedi 26 décembre - Salle du Verger

Événements

LE TOUR DE FRANCE : UNE JOURNÉE INOUBLIABLE

Quel plaisir de voir notre commune vibrer au rythme de la Grande Boucle ! De nombreux habitants et visiteurs se sont réunis pour encourager les coureurs et profiter d'une ambiance festive et conviviale.
Merci aux habitants, associations, bénévoles, agents municipaux, partenaires et services mobilisés qui ont contribué à la réussite de cet événement.
Une journée de partage qui restera gravée dans les mémoires !

Découvrir en vidéo

RETOUR SUR LA FÊTE DE L'ÉCOLE !

Nous avons partagé une très belle journée à l'occasion de la fête de l'école ! Malgré les fortes chaleurs, les enfants, les familles et les bénévoles ont répondu présents pour profiter des nombreuses animations proposées : carrousel, châteaux gonflables, kermesse, poneys, batucada et bien d'autres encore.
Un immense merci au Sou des Écoles, aux bénévoles, aux partenaires et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée. Votre engagement a permis aux enfants de vivre de beaux moments de partage et de convivialité.

Découvrir en vidéo

MERCI POUR CES BELLES FÊTES DE LA MUSIQUE !

Archamps s'est rassemblé une nouvelle fois pour partager des moments festifs et chaleureux à l'occasion de la fête de la musique, le samedi 20 juin. Nous remercions le Comité des Fêtes pour l'organisation de cette belle soirée, aux bénévoles mobilisés avant, pendant et après l'événement, ainsi qu'à notre DJ qui a fait danser le public tout au long de la soirée.
Le dimanche 21 juin, l'École des Arts du Genevois et le Nomadbar ont prolongé la fête.
Merci à toutes celles et ceux venus nombreux partager ces moments : votre bonne humeur et votre enthousiasme ont largement contribué à la réussite de cette édition 2026.

Jean-Baptiste GOIRAN-MANFREDINI
Associations, vie sportive

Archparc 40 ans d'histoire...

ET UN REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

Difficile d'imaginer aujourd'hui Archamps sans ArchParc. Depuis quarante ans, ce parc d'activités accompagne le développement économique de notre commune et du Genevois. Il constitue l'un des principaux bassins d'emploi du territoire.

ARCHPARC EN CHIFFRES

180 entreprises
2 137 emplois
62 HA de parc d'activités
20 HA d'espaces verts préservés
5 MIN à vélo du centre-bourg d'Archamps
15 MIN de l'aéroport de Genève
145 000 M² de bâtiments d'activités

ARCHPARC NOTRE ENGAGEMENT

- Développer avec mesure
- Préserver notre agriculture

Manuel RITLWESKI
Communication, événements et coordination du Conseil municipal

À l'occasion de son quarantième anniversaire, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois (SMAG), gestionnaire du site, a présenté le bilan des transformations engagées ces dernières années. Derrière les chiffres, c'est une véritable évolution du parc qui se dessine, avec un objectif clair : faire d'ArchParc un lieu toujours plus innovant, performant et agréable à vivre.
L'une des priorités est d'accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement. Ainsi, un nouvel hôtel d'entreprises a vu le jour au Domaine de Chosal, offrant des bureaux et des espaces de travail aux jeunes sociétés souhaitant poursuivre leur croissance tout en restant implantées à Archamps.

Autre enjeu majeur : la transition énergétique. Depuis plusieurs années, ArchParc investit dans l'amélioration de la performance de ses bâtiments afin de réduire les consommations d'énergie et préparer le déploiement de solutions d'autoconsommation collective. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable portés par le territoire.

La mobilité et les déplacements ont également fait l'objet d'une attention particulière. De nouvelles voiries ont été aménagées pour mieux partager l'espace entre automobilistes, cyclistes et piétons. Ces travaux se sont accompagnés de la modernisation des réseaux d'eau et de l'éclairage public, améliorant durablement la qualité des infrastructures.
Enfin, le développement du parc se poursuit avec l'aménagement de nouvelles parcelles destinées à accueillir des entreprises innovantes. Une dynamique qui confirme le rôle majeur d'ArchParc dans l'attractivité économique d'Archamps et du Genevois.
Quarante ans après sa création, ArchParc continue ainsi de se réinventer. Plus qu'un parc d'activités, il constitue aujourd'hui un véritable moteur de développement, conciliant emploi, innovation, transition écologique et qualité de vie au bénéfice de l'ensemble du territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

SMAG signifie Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois. Il s'agit de l'établissement public qui porte et gère le développement d'ArchParc, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de communes du Genevois.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

AÎNÉS ET ACTION SOCIALE

© Véronique Magnin

UN RÉSEAU DE RÉFÉRENTS SENIORS À ARCHAMPS

Afin de renforcer le lien social et de lutter contre l'isolement des personnes âgées, la commune met en place un **Réseau de Référents Seniors.**

Ces bénévoles auront pour mission de maintenir un lien de proximité avec les seniors qui le souhaitent, de les informer des actions du CCAS et de la commune, de favoriser leur participation à la vie locale et de signaler toute situation préoccupante au CCAS.

Déjà quatre habitants se sont engagés dans cette démarche solidaire. Une réunion d'information et une formation sont proposées aux bénévoles. Le réseau reste ouvert à toutes les personnes souhaitant donner un peu de leur temps pour accompagner nos aînés.

Ensemble, faisons d'Archamps une commune où chacun peut vieillir entouré, écouté et soutenu.

UNE BELLE ESCAPADE POUR LE CLUB « CLAIR SOLEIL D'ARCHAMPS »

« Le 23 juin, par une belle journée ensoleillée, le Club « Clair Soleil d'Archamps », nous avait concocté un excellent programme.
Le départ s'est fait en car depuis Archamps, avec une première étape à la distillerie KARIO, spécialisée dans la fabrication de compléments alimentaires à base de 32 plantes. Après une visite enrichissante et une dégustation appréciée de tous, nous avons pris la direction du Château de Vareppe, niché au cœur des vignes. Un délicieux repas nous y attendait : cochon rôti à la broche accompagné d'un gratin fondant, le tout dans une ambiance chaleureuse, rythmée par la musique et des contes pleins d'humour.
Une sortie inoubliable ! »

Nicole Nicollin

ALERTE CANICULE : LE CCAS VEILLE SUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

À chaque épisode de canicule placé en vigilance jaune, orange ou rouge, le CCAS contacte par téléphone, les personnes vulnérables inscrites sur le registre.

Ces appels permettent de prendre des nouvelles, de rappeler les consignes de prévention et de s'assurer que chacun et chacune dispose du soutien nécessaire.
Les personnes âgées, isolées ou fragiles qui souhaitent bénéficier de ce dispositif sont invitées à s'inscrire en Mairie.

En découvrir plus en vidéo

Véronique MAGNIN
Action sociale, santé et aînés

Environnement

© Anaïs Rey

Anaïs REY-LAESER
Agriculture

NOS JEUNES AGRICULTEURS À L'HONNEUR

Nous poursuivons les portraits de nos jeunes agriculteurs archampois, après Jules Casays, nous présentons : **Guillaume FONTAINE (24 ans), Route Forestière.**

Depuis le 1er janvier dernier, Guillaume a repris l'exploitation familiale à la suite de son père, Monsieur Serge FONTAINE, désormais retraité. Fraîchement installé, il s'est lancé dans l'élevage des vaches à viande tout en poursuivant une activité de travaux céréaliers.
Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans le développement de son exploitation.

Au prochain numéro, retrouvez les portraits de la fraterie Diez - Baudet.

TOUR D'HORIZON DES ACTIONS DÉJÀ EFFECTUÉES OU À VENIR

1. Plusieurs secteurs ont été identifiés pour accueillir des aires de jeux, des tables et des bancs. Ces aménagements seront proposés aux habitants des secteurs concernés, afin de mieux répondre à leurs besoins.

2. Nous prévoyons d'augmenter le nombre de poubelles et de les placer dans des lieux plus stratégiques. Les devis sont en cours.

3. Les projets se construisent avec les habitants. Parmi eux, l'embellissement des entrées de la commune. Dans ce projet en particulier se mêleront stratégie, réflexion, étude, choix des lieux et des essences.

Amalia MARTINEZ
Environnement

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES
Achat et installation à venir de plusieurs pièges par la commune pour mailler le village.

NATURE ET CADRE DE VIE : LES BONS GESTES À ADOPTER

Plantes invasives

Des plantes invasives se développent de plus en plus, comme l'ambroisie ou les renouées (Japon, Bohème, Sakhaline) : si vous les identifiez, n'hésitez pas à les faire retirer. Certaines se propagent à travers leurs graines et d'autres se répandent avec leurs rhizomes. Cette plante étouffe les plantations indigènes qui finissent par périr et disparaître.

Entretien et prévention

N'oubliez pas de tailler vos haies pour l'entretien post-estival. Cela préparera vos végétaux pour l'hiver et facilitera le passage sur le trottoir. À tous les propriétaires de parcelles avec cours d'eau, pensez à l'entretien léger et régulier de votre cours d'eau avant les grandes pluies. Ci-après, vous trouverez le guide pour leur entretien.

Retrouvez le guide pour l'entretien ici :

Prudence sur les sentiers

En raison de la sécheresse, des glissements de terrain ont été constatés au niveau de la grotte d'Archamps et dans le secteur des Rochers, fragilisant les sentiers avec un risque de chutes de pierres. Redoublez de vigilance dans ces secteurs du Salève : respectez la signalisation et évitez les zones instables. La prudence de chacun est essentielle pour profiter de la montagne en toute sécurité !

Ça bouge à Archamps

L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ !

Le mardi 2 septembre, 283 enfants répartis dans 11 classes ont retrouvé les rangs de l'école pour la rentrée scolaire 2026-2027. Cela confirme que les effectifs sont élevés et que la situation évoluera encore d'ici le mois de janvier avec l'arrivée des nouveaux logements de la Bossenaz.

Cette rentrée s'inscrit dans la continuité des actions menées par la municipalité pour offrir aux enfants un environnement de qualité, favorisant les apprentissages et leur épanouissement.
Plusieurs évolutions sont mises en place au sein du Service Enfance, Jeunesse et Seniors (SAJES), afin de mieux répondre aux besoins des familles et de faciliter l'organisation du service.
Ces changements font suite aux échanges et aux retours des familles. À leur écoute, nous avons souhaité faire évoluer nos pratiques pour proposer un service toujours plus adapté à leurs besoins.
Le règlement intérieur a également été modifié. Nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site internet de la mairie et sur la plateforme Enfance-Jeunesse ou via le QR code.

Tout au long de l'année, les enfants bénéficieront de nombreux projets pédagogiques, culturels, sportifs et citoyens qui viendront enrichir leur parcours scolaire. La commune continuera également à investir dans cette école et à soutenir les initiatives éducatives, avec une attention particulière portée au bien-être des élèves et à la qualité des services proposés aux familles.

Par ailleurs, Monsieur Costa, Responsable de la F.O.L a quitté ses fonctions de directeur du service SAJES fin août afin de relever un nouveau défi professionnel.
La nouvelle directrice, Madame Émilie MARTIN le remplace depuis la rentrée. Elle poursuivra les projets engagés et accompagnera la mise en œuvre de ces nouvelles organisations.

Toute l'équipe du SAJES ainsi que l'ensemble du conseil municipal adressent leurs vœux de réussite aux élèves pour cette nouvelle année scolaire. Nous restons bien entendu à votre disposition afin de vous accompagner tout au long de l'année si nécessaire.

L'équipe du SAJES

Anaïs FRANCESCHI
Affaires scolaires, périscolaires,
centre de loisirs et enfance

Bilan des 6 mois

FINANCES COMMUNALES

Les évolutions de 2019 à 2025

L'audit Stratorial constate une épargne encore positive, mais en forte diminution. Les recettes n'ont pas baissé tandis que la hausse des charges réduit les moyens disponibles pour investir.

La commune disposait d'une situation financière très saine en début de mandat, avec une épargne brute importante et un niveau d'endettement maîtrisé.

Un emprunt a été réalisé en 2020. À ce moment-là, son niveau était tout à fait supportable au regard de l'épargne, avec une capacité de désendettement d'environ 5 ans.
Depuis, le ratio s'est fortement dégradé. Cette évolution ne vient pas de la dette, qui est restée stable voire a diminué, mais principalement de la forte baisse de l'épargne brute.

Ainsi, même si le niveau d'épargne reste encore considéré comme sain, il est désormais trop faible au regard de la dette. Par ailleurs, à l'échelle du Genevois, le niveau d'épargne de la commune reste relativement faible.

L'épargne brute en %

Exprime la capacité de la commune à mobiliser ses ressources afin de réaliser les projets d'investissement.

Formule de calcul :

$$\text{Taux d'épargne brute} = \frac{\text{Épargne brute}}{\text{Recette de fonctionnement}} \times 100$$

Plus le taux est élevé, plus la commune dispose de marges de manœuvre pour investir.

La capacité de désendettement (en années)

Mesure l'endettement de la commune, et donc sa capacité à mobiliser de l'emprunt pour financer les investissements. La capacité à lever de la dette dépend fortement du niveau d'épargne.

Formule de calcul :

$$\text{Capacité de désendettement (années)} = \frac{\text{Encours de dette}}{\text{Épargne brute}}$$

Plus le ratio est faible, plus la situation financière est saine et plus la commune peut envisager de nouveaux investissements.

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

2019 — 41,6%

2025 — 16,9%

- 24,7 points entre 2019 et 2025

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

2 ans > 9,3 ans

2019 — 2025

CHARGES DE PERSONNEL

768 000€ — 2019

1 453 000€ — 2025

Pourquoi le ratio de désendettement se dégrade-t'il ?

Après l'emprunt de 2020, la dette est restée stable ou a diminué. C'est la baisse de l'épargne qui explique principalement la dégradation du ratio.

Une hausse de 685 000 € en 6 ans.

Soit environ **+89 %** de charges de personnel entre 2019 et 2025.

UNE PARTIE DE CETTE ÉPARGNE BRUTE SERT ENSUITE À REMBOURSER LE CAPITAL DE LA DETTE

ÉPARGNE BRUTE / CAF
806 K€
en 2025

−

CAPITALE DE LA DETTE (REMBOURSEMENT)
453 K€
Remboursement du capital des emprunts (cette dépense n'inclut pas les intérêts)

=

ÉPARGNE NETTE
353 K€
Somme restante pour financer les investissments de la commune

Des marges plus limitées

Estimations pour 2026

Épargne brute	Capacité de désendettement
16,9% ↓ 11%	9,3ans ↓ 10,5ans

Objectifs proposées par Stratorial pour la fin du mandat

Épargne brute	Capacité de désendettement
15-20%	7 ans

L'audit relève une hausse des charges, notamment en 2022 et 2024, malgré deux hausses des impôts. La capacité d'investissement reste inférieure à celle du mandat précédent.

La prospective doit préciser les projets et les niveaux de service finançables. Le suivi annoncé comprend deux années de vigilance, une conférence budgétaire annuelle et un nouvel audit en **septembre 2029**.

Retrouvez l'audit financier

ÉCOLE

Les effectifs du groupe scolaire

283 / 308
enfants / places annoncées

12 salles occupées : onze par l'école et une par le périscolaire. L'arrivée de nouveaux habitants impose d'anticiper les besoins.

≥ 500 000€
Coût minimal d'une salle supplémentaire, non financé à ce stade. Déplacer le périscolaire reste une autre piste, sans lieu disponible pour le moment.

SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

- Une mutualisation de la police municipale est discutée avec Saint-Julien, une convention est en cours de discussion. Trois nouveaux référents ont rejoint la vigilance citoyenne.
- L'extension de la vidéoprotection, le renvoi d'images vers la gendarmerie et la sécurisation nocturne des passages piétons sont à l'étude.
- Installation d'une barrière de sécurité à l'espace Raymond Fontaine. Montant des dommages 10 000€ à la suite d'un accident.

ENVIRONNEMENT

Début de mandat

Mars
Le début de mandat a démarré sur les chapeaux de roue avec le nettoyage de printemps. Les Archampois ont récolté beaucoup de déchets, parmi lesquels des cartouches de protoxyde d'azote, nouveau fléau touchant principalement nos jeunes adultes.

Juin
Une activité de plantation de différents bulbes a été réalisé avec petits et grands dans notre verger communal. Nous remercions nos agents pour toute l'organisation.

Juillet
Nous portons une attention particulière à la prévention des inondations. Depuis plusieurs années, cette compétence est transférée au service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations). Nous avons rencontré la CCG qui a démarré une étude transfrontalière avec la Suisse, qui durera de 2 à 3 ans. Cette étude porte sur la pluviométrie, la recherche des secteurs à risques et des causes aggravantes.

LOGEMENTS ET TRAVAUX

Opérations présentées	Hors projet abandonné	Total
329 logements collectifs autorisés	**665** logements ECLA	**994** logements

Le total de 994 inclut les 111 logements du projet Nexity abandonné.
Léman et ECLA : terminés. Arbigny, Chosal et allée des Hutins : chantiers en cours.

URBANISME - LOGEMENTS COLLECTIFS

Route du Léman
Vinci Immobilier
95
logements | 4 bâtiments
TERMINÉ

Route d'Arbigny
Kaufman and Broad
34
logements | 7 bâtiments dont 5 villas
CHANTIER EN COURS

Rue des Frères Lumière
ECLA
665
logements | 1 bâtiment
TERMINÉ

Route du Chosal
Vinci puis Vinit
24
logements | 1 bâtiment
CHANTIER EN COURS

Allée des Hutins
Villes et villages
65
logements | 3 bâtiments
CHANTIER EN COURS

Route d'Annecy
Nexity
111
logements | 2 bâtiment dont 88 studios
ABANDONNÉ PAR LE PROMOTEUR

Route d'Annecy

Décisions de notre équipe municipale

107 logements	✗	Permis refusé
41 logements	☑	Sursis à statuer - Recours en cours

Le cahier des charges pour la révision du PLU est en cours de rédaction. Cette révision constituera une étape majeure pour construire, avec les habitants et les acteurs du territoire, le projet d'Archamps pour les années à venir.

Les derniers investissements engagés par l'ancienne municipalité

CHALET DES ASSOCIATIONS

600 000 à 800 000€ TTC
1ère estimation
≈ 927 000€
Coût final
0€ de subvention contre 50% annoncé

CLUB-HOUSE DE TENNIS

600 000 à 800 000€ TTC
1ère estimation
820 000€
Coût final
0€ de subvention

Nos engagements pour la mandature

Pour préserver l'avenir d'Archamps sans dégrader nos services, la municipalité s'engage sur une trajectoire financière responsable autour de trois piliers :

1. **Restaurer notre capacité d'autofinancement**
2. **Prioriser et modérer nos investissements**
3. **Engager une phase de désendettement réaliste**

LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

Santé

Dès Janvier 2027, installation prévue de deux nouveaux médecins à Archparc.

Communication

- Depuis le début du mandat, la municipalité renforce la proximité avec les habitants grâce aux permanences des élus, au Café des élus et aux réunions publiques.
- Le bulletin municipal a été repensé et la communication numérique développée avec Instagram, Facebook et le prochain déploiement d'Illiwap.
- Sur Facebook, les publications ont atteint 258 847 vues en cinq mois, soit 8 fois plus.
- Trois groupes de travail sont en cours de création pour structurer les actions et développer de nouvelles propositions.
- L'objectif : une communication plus accessible, régulière et proche des habitants.

Patrimoine et vie locale

Réparation de l'horloge de l'église, sablage des croix et nettoyage des murs autour de l'église et du monument aux morts.

MOBILITÉ

En cours

Via des 5 lacs
Livraison prévue en octobre

Liaison bus Archamps-Bachet
Montée et demi-tour à ECLA

À venir

État des voiries
Étude et bilan de l'état des voiries

Retrouvez le bilan des 6 mois

Communication

© Drop Film

Manuel RITLEWSKI
Communication, événements et coordination du Conseil municipal

ILLIWAP : UNE NOUVELLE APPLICATION POUR MIEUX VOUS INFORMER

Parce que la transparence et une information de qualité sont au cœur de notre engagement, la commune d'Archamps met en place **illiwap**, sa nouvelle application officielle.

Actualités, alertes, événements, travaux, infos pratiques : recevez en temps réel toutes les communications importantes de la commune, où que vous soyez.

L'appli propose aussi un agenda, des sondages et un annuaire : tout ce qu'il faut pour rester connecté à la vie locale, en quelques clics.

Un nouveau moyen de communication rapide et efficace.

Nous vous rappelons également l'existence de **BetterStreet**, l'application qui permet de signaler facilement un problème sur l'espace public.
Deux applications complémentaires, pour une commune plus transparente, plus connectée et toujours à l'écoute de ses habitants.

GRATUITE
Sans inscription
et Made in France

3 ÉTAPES
Téléchargez l'app,
Recherchez "Archamps",
Cliquez sur "S'abonner"

Disponible sur
l'App Store,
Google Play, AppGallery

SEPTEMBRE EN OR, OCTOBRE ROSE, NOVEMBRE BLEU : TOUS MOBILISÉS POUR LA PRÉVENTION

Septembre en Or, Octobre Rose et Novembre Bleu rappellent l'importance de la prévention et du dépistage des cancers. Ces campagnes sensibilisent aux cancers pédiatriques, du sein, de la prostate et des testicules. À Archamps, mobilisons-nous pour soutenir les personnes concernées, nous informer et agir : la prévention peut sauver des vies.

Alina STOIAN

Remerciements

À L'HONNEUR : LES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

© Véronique Magnin

Les étés se suivent et ne se ressemblent pas à Archamps, et celui-ci a été particulièrement mouvementé : fortes chaleurs, fête de la musique, fête de l'école, animations au Parc, passage du Tour de France, entretien des routes, des espaces verts et des bâtiments, travaux en cours, sans oublier les imprévus du quotidien... Nos agents des services techniques n'ont pas chômé : nous avons donc souhaité les mettre à l'honneur dans ce bulletin.

Nombreuses sont les actions essentielles à la qualité de vie à Archamps. Souvent réalisées dans l'ombre, elles apportent plus de lumière à notre beau village.

Derrière les espaces publics bien entretenus, les bâtiments accueillants, les équipements fonctionnels ou encore les manifestations communales réussies, il y a le travail des agents des services techniques qui mérite d'être salué.

Disponibilité, réactivité, sens du service public : ils œuvrent au quotidien avec professionnalisme et passion pour la qualité de notre cadre de vie.

Une grande partie de leur travail s'effectue en extérieur, parfois dans des conditions difficiles : les fortes chaleurs de cet été ont rappelé l'importance de préserver leur santé et leur sécurité.

À toute l'équipe des services techniques, un grand merci pour votre professionnalisme, votre implication et votre engagement au service de la commune

MERCI À NOS ASSOS ET BÉNÉVOLES EN OR !

Que serait un village sans ses associations ? Et à Archamps, nous avons la chance d'en compter 29 à ce jour.

Nous sommes conscients du temps et de l'énergie que cela demande et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons remercier l'ensemble des associations ainsi que leurs bénévoles qui, par leur engagement, leur énergie et leur dévouement, contribuent chaque jour à la richesse et au dynamisme de la vie locale.
Votre investissement, votre enthousiasme et votre générosité constituent une véritable richesse pour notre commune et participent activement au renforcement du lien social.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement au service de tous.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

Après 32 années au service de la commune, Martine Dumonal prendra sa retraite en octobre et profitera de cette nouvelle étape de vie dans son village d'origine, Ayse.

Entrée à la mairie en 1994, Martine a débuté son parcours aux côtés de M. Jean-Pierre Garnier, qui lui a transmis son savoir-faire, partagé son expérience et l'a accompagnée dans l'apprentissage de ce métier qu'elle a ensuite exercé avec passion et engagement. Elle a ainsi poursuivi son chemin avec professionnalisme, disponibilité et discrétion auprès des équipes municipales successives, travaillant aux côtés de cinq maires : M. Raymond Fontaine, M. Bernard Jouvenoz, M. Xavier Pin, Mme Anne Riesen et moi-même.

La Municipalité lui adresse ses plus sincères remerciements pour toutes ces années d'investissement, de compétence et de dévouement au service de la commune. Elle lui souhaite une retraite heureuse, riche de beaux projets, de moments partagés avec ses proches et de tous les petits bonheurs que lui réserve cette nouvelle étape de vie.

A'rvi pa (au revoir en patois Savoyard)

David ZAMOFING
Maire

Sécurité

©Drop Film

POLICE MUTUALISÉE
Intégration progressive dès l'automne avec Saint-Julien-en-Genevois, effective à 100 % fin 2026

VIDÉO-PROTECTION
Accès réservé à 3 élus habilités, sous contrôle strict et permanent de la CNIL.

Nous communiquerons prochainement sur d'autres actions en matière de sécurité.

VIGILANCE CITOYENNE
Appel à candidature : La vigilance citoyenne permet aux habitants de contribuer à la prévention et de signaler les situations inhabituelles en lien avec la commune et la gendarmerie.
Vous souhaitez rejoindre le dispositif ? Contactez la mairie : accueil@mairie-archamps.fr

Sécurisation de l'aire de jeu

Dès les premiers jours de notre mandat, une voiture s'est accidentellement retrouvée sur le terrain de pétanque de l'aire de jeu. Ce risque, déjà identifié sur ce terrain situé en contrebas d'un virage, a été traité avec l'installation immédiate d'une barrière de protection.

Départ du garde champêtre

Très rapidement, notre garde champêtre nous a informés de son choix, réfléchi de longue date avant notre prise de fonction, de rejoindre la commune de La Clusaz. Ce départ intervient plus tôt que prévu : notre programme envisageait une police pluricommunale dans le cadre de son départ à la retraite, et non dans un contexte d'urgence.

Vers une police municipale mutualisée

Afin d'assurer durablement la sécurité de notre commune, nous sommes en discussion avec la Ville de Saint-Julien-en-Genevois pour intégrer leur service de police municipale mutualisée. En attendant sa mise en place complète, nous travaillons en étroite collaboration avec la brigade de gendarmerie de Saint-Julien-en-Genevois pour garantir la continuité des missions de sécurité sur notre territoire.

Vidéo-protection opérationnelle

Le système de vidéo-protection est désormais pleinement opérationnel, avec un usage strictement encadré et contrôlable à tout moment. La gendarmerie de Saint-Julien-en-Genevois a déjà sollicité plusieurs extractions vidéo.

Vincent MAYET
Voirie, travaux d'entretien, sécurité et Etablissements Recevant du Public

Mot de la minorité

Malgré nos demandes répétées pour obtenir un espace d'expression digne, la municipalité actuelle continue de limiter notre tribune à quelques lignes par bulletin — à peine plus qu'un post sur X (tweeter). Face à cet entêtement non démocratique, nous avons décidé d'inviter les Archampois-es à nous suivre en ligne sur **archampscvous.fr**. Nous débutons avec l'historique complet de la mise en œuvre du nouveau CTM.

Anne, Nathalie, Cyril, Philippe

La Via des 5 Lacs

BIENTÔT EN SERVICE À ARCHAMPS

Imaginée à l'origine par les associations de cyclotourisme, la Via des 5 Lacs est devenue un grand projet porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien du Département de la Haute-Savoie. À terme, cet itinéraire de 215 km reliera les cinq grands lacs de Rhône-Alpes : Léman, Annecy, Bourget, Aiguebelette et Paladru en s'appuyant sur les grands réseaux cyclables régionaux, au service des mobilités douces et du tourisme à vélo.

Les travaux touchent à leur fin sur notre secteur : marquage au sol en cours pour une mise en service fin octobre. À Archamps, les aménagements comprennent notamment trois passerelles, la reprise de la voirie, le déplacement de l'arrêt de bus d'Arbigny, l'adaptation du giratoire côté Annecy et des sections en voie partagée. Le terminus de la V5L est prolongé par les aménagements cyclables réalisés par la commune en 2024 et 2025, permettant notamment de rejoindre la mairie depuis Arbigny.

Le tracé préserve au maximum les terres agricoles. Le positionnement des barrières a d'ailleurs été défini avec les agriculteurs. Enfin, les travaux ont été coordonnés avec le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement, désormais intégrés sous la nouvelle voie verte.

N'hésitez pas à en profiter !

Vous pouvez retrouver l'article complet et le plan sur le site de la Mairie.

Plan en ligne

François CATHERINET
Mobilité, sport

Travaux

INAUGURATION DE LA CRÈCHE ET DE LA MAM

La nouvelle crèche accueille 26 enfants. De son côté, la MAM accueille actuellement 8 enfants et verra sa capacité augmenter de 4 places supplémentaires dès octobre, avec l'arrivée d'une nouvelle assistante maternelle.
Les travaux, réalisés du 7 octobre 2024 au 15 février 2026, seront officiellement inaugurés le 13 octobre 2026.

Espace Raymond Fontaine	☑	En cours d'achèvement	Installation de panneaux photovoltaïques par l'initiative citoyenne Citoy'Energie.
Chalet des associations	☑	En cours d'achèvement	Nouveau lieu de convivialité et aménagement paysager du centre-bourg pour compléter la requalification du cœur de village.
Club house de tennis	☑	En cours d'achèvement	Nouveau bâtiment avec vestiaires et espaces de convivialité, offrant une vue privilégiée sur les courts.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PLU

- **En cours**
  Diagnostic du territoire
- **Automne 2026**
  Appel d'offre public pour l'accompagnement d'un urbaniste et travail sur les différentes zones de la commune
- Travail avec l'architecte urbaniste en concertation avec les habitants
- Élaboration du projet PLU
- Arrêt du projet et enquête publique
- Approbation du PLU

Le goût du local au coeur du village

MARCHÉ ALIMENTAIRE D'ARCHAMPS

Tous les jeudis de 16h à 20h – Place de l'Église

- Ferme de Montailloux : Fromage et yaourt
- Ferd'au Jardin : Légumes
- Tom à Charmot : Fromage de vache
- EIRL Bianco : Épicerie en vrac itinérante
- Aux richesses de la mer : Poissonnier
- LD Tradi Savoie : Boucher
- Déborah Primeur : Primeur
- Passion Food : Traiteur
- Le Chat Perché : bar ludique mobile, profitez d'une boisson autour de jeux de société

FOOD-TRUCKS PRÉSENTS DANS LA SEMAINE :

- Petit Lao, cuisine laotienne et thaïlandaise, le mardi - 06 52 03 67 27
- La Calabrisella, cuisine italienne, le vendredi - 06 13 56 23 84
- Entre Feu et Flocons, sandwichs chauds, salades César et desserts maison, le mercredi - 06 14 71 69 73

Agenda

SAMEDI 10 OCTOBRE | DÈS 18H
Soirée karaoké organisée par Le Sou des écoles à la Salle Polyvalente

JEUDI 15 OCTOBRE | 16H30
Maquillages d'Halloween sur le marché organisé par la Mairie

SAMEDI 17 OCTOBRE | 14H
Creusement participatif d'une mare, rdv sur le parking des Pommeraies – sur inscription

DIMANCHE 18 OCTOBRE | 11H30 À 18H
Repas dansant des aînés organisée par le Club des Aînés à la Salle Polyvalente

JEUDI 22 OCTOBRE | 10H À 12H
À l'occasion des 30 ans de la CCG, visite de la station d'épuration intercommunale du Vuache. Gratuit sur inscription

MARDI 27 OCTOBRE | 10H À 12H
À l'occasion des 30 ans de la CCG, visite de la déchetterie intercommunale de Neydens. Gratuit sur inscription

MERCREDI 4 NOVEMBRE | 16H30 À 19H
Don du sang organisé par le Club des Aînés à la Salle Polyvalente

MERCREDI 11 NOVEMBRE | 16H
Cérémonie commémorative du 108ème anniversaire de l'Armistice aux Monument aux morts et à la Salle Polyvalente

DIMANCHE 29 NOVEMBRE | 12H
Repas des Aînés organisé par le CCAS à la Salle Polyvalente

VENDREDI 4 AU LUNDI 7 DÉCEMBRE | 10H-17H
Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes

Participez à la vie de votre commune !

Pour participer ou obtenir plus d'informations : accueil@mairie-archamps.fr

GROUPES CITOYENS
Mobilité, Patrimoine, Environnement : la mairie lance un appel à candidatures pour les groupes citoyens. Partagez vos idées, apportez votre expérience et contribuez à des projets concrets pour l'avenir d'Archamps !

RÉSEAU DE RÉFÉRENTS SENIORS
Pour renforcer le lien social et lutter contre l'isolement de nos aînés, Archamps crée un Réseau de Référents Seniors. Quatre habitants sont déjà engagés : à votre tour, rejoignez-les !

MON BEAU SAPIN 🎄
Concours de décoration du 4 au 14 décembre. Chaque hameau recevra son sapin le 4 décembre. Passage du jury le 15 et annonce du hameau gagnant le 18 décembre. Que le plus beau gagne !

MAIRIE D'ARCHAMPS
Tél : 04 50 43 62 18
accueil@mairie-archamps.fr
WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR

NOS HORAIRES
Lundi, Mercredi, Vendredi :
09H00 – 12H00
Mardi, Jeudi : 14H00 – 19H00

RETROUVEZ-NOUS

Ne pas jeter sur la voie publique.